



# **GUIDE DE PROCEDURE RETKOOP**

A DESTINATION DES MANDATAIRES

## **SAISIR SON ADHÉSION EN LIGNE**

Document réalisé à partir des tutoriels présents dans Retkoop

Version du 19 août 2019

## 1. Accès et démarrage

Dans votre moteur de recherche saisissez « Retkoop occe » et choisissez la page d'accès ci-dessous

Ou sinon saisissez cette adresse

### Retkoop - OCCE

<https://www.retkoop.occe.coop/> ▼

**Retkoop** : suite logicielle pour l'**OCCE**. ... de saisir votre comptabilité au jour le jour. - de dialoguer avec votre **OCCE** départemental. - etc ... Permanents ...

Vous avez consulté cette page de nombreuses fois. Date de la dernière visite : 01/07/19

#### Aide

Saisie du Compte-Rendu (C.R.A et C.R.F.), d'après Bérangère L ...

[Autres résultats sur occe.coop »](#)

#### La coopération en réseau

La coopération en réseau ...

Permanents départementaux ...

Saisissez l'identifiant et le mot de passe que votre OCCE Départemental vous a fournis

### La coopération en réseau



Identification :

identifiant :	<input type="text"/>
mot de passe :	<input type="password"/>
<input type="button" value="Envoi"/>	

Identifiant ou mot de passe perdus :  
contactez votre OCCE départemental.

Mandataires de coopératives scolaires, ce service vous permet :

- de saisir votre Compte-Rendu statutaire : Compte-Rendu d'Activités (CRA) et Compte-Rendu Financier (CRF).
- de saisir votre comptabilité au jour le jour.
- de dialoguer avec votre OCCE départemental.
- etc ...

Permanents départementaux, ce service vous aide dans la gestion quotidienne de vos coopératives et dans la vie de votre AD.

Cliquez sur « Adhésion »

**Attention : Retkeop est passé à l'année scolaire 2019-2020 !**  
Votre cahier de compta. 2018-2019 n'est pas perdu !  
Retrouvez-le dans les archives, en bas à gauche.

<p>Chaque année entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre, l'adhésion à l'OCCE 55 doit être renouvelée.</p> <p><input type="button" value="Adhésion"/></p>	<p><input type="button" value="Le Compte-Rendu 2019"/> doit être établi avant le 30 septembre 2019.</p> <p>Le C.R. est saisi, et il va être vérifié par l'OCCE 55.</p> <p><input type="button" value="Imprimez la page quitus !"/></p> <p>Mais le cahier de comptabilité n'est pas clos.</p>	<p>Pour demander un changement de mandataire et/ou de signataire(s), imprimer le papier suivant :</p> <p><b>Changement de mandataire et/ou de signataire(s)</b></p> <p><input type="button" value="changement pour le compte bancaire n° 00020098601 (Crédit Mutuel)"/></p> <p>et l'envoyer renseigné à l'OCCE 55.</p>
---	--	--

Vous pouvez maintenant procéder à la saisie des informations. Niveau de la classe, Nom et prénom de l'enseignant, nombre d'enseignant pour la classe concernée, nombre d'élèves. Puis faites « Valider et calculer ». Recommencez autant de fois que nécessaire.

Mandataire : A . Saisir ci-dessous les informations demandées pour l'année 2018 - 2019. ([Aide](#))

Les classes sont présentées dans l'ordre des noms de classe. Pour changer, choisir l'ordre  et cliquer ici

nom de la classe et/ou niveau de la classe (*)	nom(s) et prénom(s) de(s) enseignant(e)(s)	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	total	Modification Suppression
1					<input type="button" value="Valider et calculer"/>
* : saisie obligatoire		Total :	0	0	0

Il n'y a aucun adhérent pour l'année 2018 - 2019.

Adhésion :	
des coopérateurs ( 0 x 2,67 € ) :	0,00 €
Assurance :	
des coopérateurs ( 0 x 0,25 € ) :	0,00 €
des biens, propriété de la Coopérative scolaire :	
valeur déclarée : <input type="text" value="0,00"/>	
====> 0,00 € est inférieur à 2 000,00 €.	0,00 €
Abonnement à A & E :	0,00 €
<input type="text" value="pas d'abonnement"/>	
A&E : oui	9,50 €
Total :	9,50 €

Si les biens de la coopératives sont supérieurs à 2000 € indiquez la somme des biens, sinon laissez la à 0.00.

Si vous souhaitez recevoir la revue A&E mettez « oui ». Si non sélectionnez « non ».

**Le montant de votre cotisation se calcule automatiquement.**

La signature manuscrite sur le papier suivant est **obligatoire** :

Engagement du mandataire

le dater, le signer et l'envoyer à l'OCCE 55.

Pour demander un changement de mandataire et-ou de signataire(s), imprimer le papier suivant :

**Changement de mandataire et-ou de signataire(s)**

changement pour le compte bancaire n° 00020098601 (Crédit Mutuel)

et l'envoyer renseigné à l'OCCE 55.

Imprimez, datez et signez l'engagement du mandataire et envoyez le avec votre règlement.

Vous avez la possibilité de signaler un changement de mandataire.

À envoyer à l'OCCE 55 :	Validation de l'OCCE 55 :
1. <b>le paiement de</b>	pas encore vérifié !
2. l' <b>engagement du mandataire</b> daté et signé.	pas encore vérifié !
3. et, éventuellement, le formulaire de <b>changement de mandataire et - ou de signataires</b>	pas encore vérifié !

L'adhésion et l'assurance ne sont effectives qu'à la réception du paiement par l'OCCE 55.

La cotisation et l'assurance sont déjà notées dans le CRF.

Vous avez à envoyer à l'OCCE votre règlement accompagné de l'engagement du mandataire daté et signé. Dès réception, l'OCCE valide votre adhésion et vous permet d'accéder à votre justificatif d'adhésion et à votre attestation d'assurance.

Papiers à envoyer à l'OCCE 999 :	Validation de l'OCCE 999 :
1. <b>le paiement de 197,54 €.</b>	validé
2. l' <b>engagement du mandataire</b> daté et signé.	validé
3. et, éventuellement, le formulaire de <b>changement de mandataire et - ou de signataires</b>	pas de changement

L'adhésion et l'assurance ne sont effectives qu'à la réception du paiement par l'OCCE 999.

L'OCCE 999 a bien reçu le paiement de 197,54 € et les autres papiers.  
La Coopérative Scolaire 9990 est bien adhérente de l'OCCE 999 pour l'année scolaire 2012 - 2013.

Attestation d'adhésion

Attestation d'assurance

Une fois votre règlement et engagement du mandataire reçu et traité par l'OCCE, vous verrez apparaître ceci et pourrez imprimer votre attestation d'adhésion et votre attestation d'assurance.